

LA GAZETTE DES CAPELLOREMYENS

lagazettedescapelloremyens@gmail.com

Mai-Juin 2021

Fermetures mairie et agence postale : La mairie et l'agence postale seront fermées le samedi 5 juin, le samedi 19 juin et le samedi 03 juillet.

Incivilités et dégradations : Des dégradations importantes ont été constatées sur l'aire de jeux près de la salle des fêtes mais aussi à proximité du cimetière. Un dépôt de plainte a été fait en gendarmerie par monsieur le maire. De plus nous constatons régulièrement des incivilités sur ce même secteur, déchets déposés au pied des containers du point d'apport volontaire, déjections canines non ramassées. Des poubelles ainsi qu'une borne de propreté canine sont à votre disposition sur ces mêmes espaces de loisir, à proximité du terrain de boules. Merci pour votre compréhension.

Distribution des sacs jaunes reportée : La distribution des sacs jaunes prévue le vendredi 28 et le samedi 29 mai est reportée suite à des problèmes d'approvisionnement en sacs jaunes. La distribution se déroulera le **vendredi 4 juin de 16h à 18h et le samedi 5 juin de 9h à 12h.**

Horaires de déchèteries : Actualisation des horaires de déchèteries.

TUFFÉ ZA Le Champ de la Croix ☎ 02 43 71 88 74	 	14h-18h 14h-17h	X	9h-12h	X	9h-12h	14h-17h30
LOMBRON Le Paturail ☎ 02 43 20 93 23	 	9h-12h	X	14h-18h 14h-17h	X	14h-18h 14h-17h	9h-12h

Tous les horaires sur : <https://www.syvalorm.fr/>

Stationnement et sécurité des piétons : Deux jardinières seront posées sur les zébras à proximité de la boulangerie afin de limiter les stationnements interdits abusifs sur cette zone mais aussi pour apporter de la sécurité aux piétons qui circulent sur cette zone et notamment les enfants qui se rendent à l'arrêt de bus. Merci de votre compréhension.

Point lecture : Le bibliobus (bibliothèque départementale) est passé et c'est 450 nouveaux ouvrages qui sont disponibles dans les rayonnages. Nous vous rappelons que l'inscription et le prêt de livres sont totalement gratuits alors n'hésitez plus, rejoignez nous... Les permanences : Le lundi de 18h à 19h, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 11h à 12h. Si vous aimez les livres et que vous avez un peu de temps libre, vous pouvez également rejoindre l'équipe de bénévoles du point lecture (informations en mairie ou directement auprès des bénévoles lors des permanences).



Coup de cœur du mois : Une BD adulte sur la première guerre mondiale.

« On ne présente plus Tardi et son obsession de la Grande Guerre, Cette obsession qui le poursuit depuis toujours voit son aboutissement dans un récit - C'était la guerre des tranchées - qui résume d'une manière tragique l'anéantissement d'une génération entière. »

Départ de Nathalie Dangeul, secrétaire de mairie : Nathalie Dangeul a quitté le secrétariat de mairie le vendredi 21 mai, après une dernière réunion du conseil municipal. Elle est partie vers une autre collectivité après 12 années passée dans notre village. Nous tenons à la remercier pour son professionnalisme, son sérieux, sa disponibilité et sa discrétion. Nous lui souhaitons une belle continuation dans sa nouvelle vie professionnelle.



Vaccination COVID-19 : Le centre de vaccination de La Ferté Bernard (0619528711) ainsi que le centre de vaccination départemental sont accessibles via la plateforme Doctolib (www.doctolib.fr), vous pourrez prendre votre rendez-vous en fonction des créneaux disponibles. Les conditions d'éligibilité à la vaccination s'assouplissent, vous pouvez vérifier si vous êtes éligibles sur : www.gouvernement.fr/etes-vous-eligible-a-la-vaccination-contre-la-covid-19

Elections départementales et régionales, scrutins de 20 et 27 juin : Ces élections se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin. **Le bureau de vote se situe à la salle des fêtes et sera ouvert de 8h à 18h.**

2054 cantons

Chaque canton élit deux conseillers départementaux

Le binôme de candidats est composé d'une femme et d'un homme

Le binôme remplaçant est également composé d'une femme et d'un homme

Une déclaration conjointe de candidature avant chaque tour de scrutin

1^{er} TOUR

Le binôme est élu : s'il obtient **au moins la majorité absolue** des suffrages exprimés (plus de 50 %)

ET

un nombre de suffrages **égal à au moins 25 %** des électeurs inscrits

2nd TOUR

Sans majorité absolue

Le binôme est élu : s'il obtient la **majorité relative** des suffrages exprimés (le plus grand nombre de voix)

Les binômes sont autorisés à se maintenir au 2nd tour s'ils ont obtenu au premier tour **au moins 12,5 % des voix** des électeurs inscrits

OU

si un seul binôme obtient **au moins 12,5 % des voix**, ce 1^{er} binôme et le 2nd binôme ayant eu le plus de suffrages

OU

si aucun binôme ne remplit les conditions, les deux binômes **arrivés en tête**

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. Un canton est une division du département. Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux (obligatoirement un binôme composé d'une femme et d'un homme).

Quel est le rôle du département ?

101 départements

4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

Personnes âgées Aide sociale à l'enfance Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels

Voirie départementale

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

Collèges

Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt

Infrastructures sportives

Musées départementaux

Concours des maisons fleuries : Les personnes qui souhaitent s'inscrire au concours des maisons fleuries peuvent passer en mairie à compter du 1er juin pour lire le règlement et remplir le formulaire d'inscription. Ces documents seront accessibles sur la page Facebook de la mairie.

Collecte des déchets ménagers : Les déchets seront collectés lundi 7 juin, lundi 21 juin et lundi 5 juillet.